

La relance de la vaccination à grande échelle s'impose

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5519 - Mercredi 17 novembre 2021 - Prix : 10 DA

77 décès et 389 blessés en deux semaines

Les intempéries multiplient par deux le risque d'accidents

Grève et menaces de protestation dans l'Education

Le ministre réagit par... des promesses

**Sommet sino-américain :
une coordination
pour conjurer la guerre**

Par Mohamed Habili

Le sommet virtuel sino-américain de lundi dernier, dont on ne sait encore que les images diffusées par la Maison-Blanche, ce qui évidemment est peu, d'autant qu'elles ne concernent que le début de la rencontre, a tout de même confirmé quelque chose que nous savions déjà, c'est que les deux présidents, Joe Biden et Xi Jinping, ont de bonnes relations personnelles. Cela nous ne le savions jusque-là que d'un seul côté, celui de Biden, à qui il était arrivé de dire qu'il appréciait son homologue chinois, avec lequel il avait eu à plusieurs reprises l'occasion, du temps où il était vice-président, de discuter longuement, en Chine même. Cette bonne entente a été confirmée au sommet de lundi par le président chinois, qui a appelé au début de l'entretien Biden «mon vieil ami», une familiarité qui, à ce qu'il semble tout au moins, n'a pas déplu au président américain. Deux dirigeants politiques ayant personnellement une bonne opinion l'un de l'autre, en dépit de tout ce qui oppose leurs deux pays, voudraient naturellement que cette estime réciproque s'étende à l'ensemble des relations entre leurs deux pays.

Suite en page 3

Eliminatoires du Mondial 2022/ Algérie 2-Burkina Faso 2

Les Verts qualifiés au bout du suspense



Ph/E. Soraya/J. A.

L'équipe nationale d'Algérie de football a réussi, hier, à arracher le ticket aux barrages du mois de mars, qualificatifs pour le Mondial 2022 du Qatar, en arrachant le nul (2/2) face au Burkina Faso au stade Mustapha Tchaker de Blida. Page 16

Campagne électorale

Préoccupations du citoyen et propositions des candidats

Tizi Ouzou/ Intempéries

La ville de Draa Ben Khedda de nouveau inondée

13 millions de doses disponibles, mais pas de preneurs

La relance de la vaccination à grande échelle s'impose

Malgré la disponibilité de 13 millions de doses, les Algériens se montrent encore réticents vis-à-vis du vaccin. Les spécialistes du secteur de la Santé souhaitent donner un nouvel élan à la vaccination, alors que le rythme continue de ralentir et l'heure est à la recherche de solutions pour injecter un souffle salvateur de réactivation.

Par Louisa Ait Ramdane

La vaccination anti-Covid est toujours à la traîne. Environ 11 millions d'Algériens sont vaccinés totalement ou partiellement, soit 50 % des 20 millions de la population adulte ciblée par la vaccination. Un taux qualifié par le premier responsable du secteur de très faible par rapport à l'objectif assigné par le gouvernement. Le même responsable va au-delà de la quatrième vague, qui est désormais une évidence, pour parler du risque de l'avènement de la 5^e vague, notamment avec le recul du rythme de la vaccination du à la réticence des citoyens.

Les professionnels du domaine appellent à changer de stratégie et relancer la vaccination contre le Covid-19.

Pour Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, la relance de la vaccination à grande échelle s'impose, relevant qu'une couverture vaccinale importante jouerait alors le rôle d'anti-confinement en cas d'une éventuelle quatrième vague de la pandémie de Covid-19 qui toucherait l'Algérie. «La relance de l'opération de vaccination à grande échelle, aux fins d'assurer une sécurité sanitaire satisfaisante et de protéger la santé des citoyens, s'impose», a précisé Sanhadji dans un entretien accordé au quotidien national «Liberté». Il a également relevé que «la mise en place d'un mécanisme (pass sanitaire) réglementaire visant à protéger la population serait indiquée, en particulier concernant les personnels des établissements et des structures recevant le public», ajoutant que «l'accès réglementé à ces établissements s'appliquerait également à ce même public».



Ph.E. Soraya/J. A.

Pour Sanhadji, «un retour aux mesures de confinement renforcées en Algérie est donc fondé, au cas où les indicateurs épidémiologiques l'imposeraient», faisant observer qu'une couverture vaccinale importante et significative jouerait alors le rôle d'anti-confinement». Au sujet d'une 3^e dose du vaccin anti-Covid-19, recommandée par plusieurs spécialistes, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire a expliqué que «des études récentes viennent de démontrer que l'immunité (anticorps) conférée par la vaccination anti-Covid-19 s'amenuise 6 à 8 mois après la vaccination», soulignant qu'il est donc indiqué qu'une dose de rappel (appelée troisième dose) soit administrée aux personnes vaccinées après au moins six mois».

«La troisième dose est un rappel. Quand on est convaincu de l'intérêt de la vaccination contre le Covid-19, la troisième injection (dose de rappel) est une évidence pour avoir un schéma vaccinal complet», a-t-il conclu.

Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, appelle à se tenir prêts face à la quatrième vague de contaminations, en reprenant la vaccination. Dans ce contexte, il a exprimé ses regrets face à la grande réticence de la part de la population quant à la vaccination, bien qu'elle eut connu un rush en juillet dernier avec une moyenne de 250 000 vaccinations par jour. Mais, ajoute-t-il, avec l'amélioration progressive de la situation fin août, la réticence à vacciner a commencé.

Le ministre de la Santé, le P

Abderrahmane Benbouzid, n'est pas favorable à instaurer l'obligation vaccinale et préfère que la population algérienne prenne conscience et fasse volontairement le vaccin. Dans une déclaration à la Chaîne 3 de la Radio nationale, le P Djamel Eddine Nibouche, chef de service cardiologie au CHU Nafissa-Hamoud, à Alger, s'est insurgé contre ceux qui refusent la vacci-

nation anti-Covid-19. Selon lui, «il faut être agressif quant à la vaccination». Le spécialiste a relevé que la vaccination est déjà obligatoire pour les nourrissons, ajoutant «qu'il faut avoir la responsabilité d'imposer le vaccin». Pour le P Nibouche, les objectifs du secteur sanitaire pour vaincre la pandémie de Covid-19 ne sont pas encore réalisés.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

141 nouveaux contaminés et 6 décès

L'Algérie a enregistré 6 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, soit un cas de moins que le bilan d'hier (7), portant à 5 997 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 141 cas, soit 7 cas de plus par rapport au bilan d'hier (134), pour atteindre, au total, 208 245 cas confirmés.

R. N.

Campagne électorale

Préoccupations du citoyen et propositions des candidats

Les candidats aux prochaines élections poursuivent leur campagne en quête de voix des électeurs. Parmi les arguments phares énoncés, ceux en lien avec le quotidien des populations. Les futurs élus tentent de convaincre en promettant notamment d'être proche et à l'écoute du citoyen. Le président par intérim du Parti de la liberté et de la justice (PLJ), Djamel Benziadi, animant un meeting à Saïda, a affirmé que le programme de son parti est basé sur «la prise en charge des différents dossiers et préoccupations sociales du citoyen liées principalement à l'habitat, à l'emploi et autres». Il a indiqué que «l'élu local doit être proche du citoyen, à l'écoute de ses problèmes et s'attelle à trouver des solutions efficaces». Dans ce sens, il a insisté sur «la nécessité d'opter pour des candi-

dats compétents, dignes de représenter le citoyen aux APC et aux APWs». Le président du parti «Sawt Chaâb», Lamine Osmani, a déclaré, lors d'un meeting à Alger, que son parti mettait l'accent sur la nécessité de «revoir les codes de la commune et de la wilaya, de manière à permettre l'élargissement des prérogatives de l'élu local, notamment le droit à la proposition pour que celui-ci puisse apporter une valeur ajoutée à la commune». Le rôle de la commune, a-t-il indiqué, «ne se limite pas uniquement à la distribution des couffins du ramadhan ni à l'établissement des documents de l'état civil, ni à la gestion des ordures», mais elle est, plutôt, «un établissement productif» pouvant «contribuer avec davantage d'efficacité au développement à travers la création des projets créateurs de richesse». De son côté, le prési-

dent du Front El Moustaqbal, Abdelaziz Bélaïd, a mis l'accent, à Aïn Defla, sur la nécessité de «libérer» les élus locaux de «toute emprise». «Il est absolument nécessaire que la commune soit forte, mais cela ne peut se faire sans la libération des élus et des cadres de toute emprise les empêchant de s'acquitter de leur mission de la meilleure manière qui soit», a-t-il souligné. Observant que la fonction de P/APC est des plus ardues compte tenu de la pression induite par les citoyens au sujet de la prise en charge «rapide» de leurs doléances, Bélaïd a également «mis en garde» les candidats de sa formation, s'ils venaient à prendre les rênes de la commune, à «verser dans les fausses promesses», les appelant à tisser de solides relations avec la population, notamment par l'instauration d'un dialogue continu.

Pour sa part, le membre de l'instance présidentielle du FFS, Hakim Belahcel, a appelé, à Alger, les citoyens à voter au scrutin local pour réhabiliter les élus locaux dans leurs pouvoirs de prise de décisions et impliquer le citoyen dans la gestion des affaires locales. S'exprimant lors d'un meeting populaire au Centre culturel de Rouiba, M. Belahcel a affirmé que la participation du parti à cette échéance émane de sa volonté à «consacrer la souveraineté populaire» à travers l'élection des Assemblées communales et de wilaya. Le président par intérim du mouvement El Islah, Faycal Bousedraya, a indiqué, lui, depuis Mostaganem, que les prochaines élections locales constituent «une opportunité pour corriger les déséquilibres du développement local».

Aomar Fekrache

Grève et menaces de protestation dans l'Education

Le ministre réagit par... des promesses

■ «Nous prendrons en charge les préoccupations et les revendications du partenaire social conformément aux lois en vigueur», a indiqué, hier, le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed, en réaction aux multiples menaces de grève formulées par les syndicats.



Abdelhakim Belabed

Par Thinhinene Khouchi

Hier, lors d'une série de réunions et de consultations avec les partenaires sociaux, le ministre de l'Education nationale a indiqué que «l'Etat accorde une attention spéciale au secteur de l'Education, qui à son tour s'occupera de tous les problèmes du département et travaillera à les résoudre afin d'améliorer la situation des employés de l'Education». En effet, réagissant au bouillonnement des travailleurs du secteur qui s'impacientent de voir une amélioration et une prise en charge réelle de leurs revendications et aux multiples menaces de grève, Belabed a assuré que «les

portes du ministère restent ouvertes afin d'aborder et d'écouter attentivement les préoccupations du partenaire social. Nous travaillerons sans relâche et avec une grande détermination pour prendre en charge et résoudre les problèmes présentés par les partenaires sociaux». Le ministre de l'Education a expliqué que l'objectif de la reprise des réunions avec les partenaires sociaux est de débattre et prendre en charge toutes les questions et préoccupations soulevées. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a appelé à un travail vigoureux avec le partenaire

et où tous les cas seront traités conformément aux lois en vigueur. Dans le même contexte, il a révélé que «le ministère considère le partenaire social comme une force de proposition pour résoudre les problèmes qui se posent dans le secteur. D'autant plus que le secteur de l'Education a des objectifs et que l'Etat lui accorde beaucoup d'importance». Belabed a affirmé que «le gouvernement s'emploie désormais à concrétiser les décisions du président de la République pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, notamment des salariés du secteur de l'Education», ajoutant : «Nous travaillons pour réaliser ce que nous voulons tous, c'est-à-dire établir la stabilité dans le

secteur de l'Education et assurer, dans la mesure du possible, une écoute responsable de tout ce que proposent les partenaires». En outre, le ministre a indiqué qu'un comité technique a été récemment mis en place pour étudier les préoccupations de tous les partenaires sociaux concernant la loi spéciale pour les secteurs appartenant à celui de l'Education nationale. «Nous accueillons également toutes les suggestions que nous examinerons et prendrons en considération». Le premier responsable du secteur a appelé les partenaires sociaux à soumettre leurs suggestions pour reconsidérer la loi, notamment celles qui bénéficient aux salariés du secteur.

T. K.

77 décès et 389 blessés en deux semaines

Les intempéries multiplient par deux le risque d'accidents

Les accidents de la route ne diminuent pas, bien au contraire, nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Les taux ont atteint leur paroxysme et le nombre de tués ne cesse d'augmenter malgré les différents plans de lutte contre ce fléau. La situation s'aggrave de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause, en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres alarmants sont en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats dramatiques. L'imprudence au volant est certes une cause récurrente d'accidents de la route, cependant d'autres facteurs externes sont à l'origine de nombreuses collisions. Un autre élément beaucoup moins prévisible est également à prendre en compte : les conditions météorologiques. De fait, les intempéries multiplient par deux le risque d'accidents. A cet effet, soixante-dix-sept personnes ont trouvé la mort et 389 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au

cours des deux dernières semaines, a indiqué, hier, un bilan des services de la Gendarmerie nationale. Il fait état de 204 accidents de la circulation survenus entre le 1^{er} et le 15 novembre, dans différentes wilayas du pays, causant 77 morts et 389 blessés. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un véhicule en bon état et une route bien entretenue. En dépit des campagnes de sensibilisation entreprises en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate, toujours, une progression alarmante. Le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante. Les feux rouges dans les périmètres urbains ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation sont devenus inutiles. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communications, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds enregistrant plusieurs morts et blessés. Dans ce

sens, la Direction générale de la Protection civile a appelé, il y a quelques jours, les citoyens à davantage de prudence et de vigilance suite au Bulletin météorologique spécial (BMS) prévoyant de fortes chutes de pluie sur plusieurs régions. La DGPC a exhorté les conducteurs de véhicules à respecter les règles de conduite en veillant à observer la distance de sécurité et à réduire la vitesse en vue d'éviter les accidents de la circulation. Les mêmes services ont également exhorté tout un chacun à ne pas s'aventurer à traverser les routes inondées par les eaux, à ne sortir que pour les cas de nécessité absolue, notamment pour les enfants, les personnes âgées et les personnes atteintes de pathologies chroniques, à éviter l'affolement, à agir avec calme face à toute situation d'urgence. Dans le même contexte, la DGPC a attiré l'attention sur la nécessité de faciliter les interventions de ses services, en leur cédant le passage et éviter de se rassembler sur les lieux du danger. La Direction générale de la Protection civile a mis à la disposition des citoyens les deux numéros 1021 ou le 14, pour appeler les secours en cas d'incident, et ce, en précisant la nature de l'incident et l'adresse exacte.

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Sommet sino-américain : une coordination pour conjurer la guerre

Suite de la page une

Pour autant, la rencontre de lundi n'avait pas pour objet la réconciliation de leurs deux pays, l'ouverture d'une nouvelle page de leurs relations, dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles ont eu tendance à se dégrader ces derniers temps, mais bien de s'entendre sur les mécanismes, les dispositifs, les garde-fous, qui les préserveraient d'une guerre, destructrice par définition, à laquelle ils sont naturellement portés. Eu égard au fait qu'ils ne se disputent rien moins que la direction du monde, la pente de moindre résistance des deux côtés les inclinerait à coup sûr à l'affrontement. De là la nécessité, l'urgence même, de mettre en place quelque chose comme des forces mécaniques de rappel capables de les tirer vers l'arrière chaque fois que la guerre entre eux est sur le point d'éclater. La proposition est faite par les Américains. Il ne semble pas qu'elle soit de nature à déplaire aux Chinois. Reste aux deux parties à trouver ce dispositif anti-guerre efficace, parfait dans son genre, qui entre en action automatiquement, indépendamment de la volonté des hommes, chaque fois que leurs armées s'approprient à ouvrir le feu l'une sur l'autre. Il se peut bien que les Américains aient à l'esprit en faisant cette proposition aux Chinois à leur expérience avec les Russes dans un conflit où tout les opposait à ces derniers et où pourtant pas un incident, pas une bavure, ne s'était produit entre eux. Ce conflit, c'est la guerre en Syrie, intense pendant une décennie, et où les Américains et les Russes, à la tête de deux coalitions ennemies, avaient néanmoins réussi ce coup de force de ne jamais se tirer dessus. En particulier ils sont parvenus à n'abattre aucun de leurs avions, dans un ciel pourtant très encombré à un certain moment. Comment cet exploit a-t-il été possible ? Par la mise en place d'une coordination à toute épreuve. Pour la première fois, on a vu deux armées appartenant à deux camps en guerre se tenir rigoureusement l'une l'autre au courant de leurs raids, de leurs cibles, de leurs plans de vol etc., le tout suffisamment à l'avance pour que tout risque d'erreur soit écarté. Mais si cette coordination entre ennemis a réussi en Syrie entre Américains et Russes, c'est peut-être parce que le théâtre du conflit était très éloigné de leurs territoires respectifs. Réussira-t-elle de même entre les Américains et les Chinois, alors que le conflit susceptible de les dresser les uns contre les autres, est tout près des côtes chinoises, et par contre à des milliers de kilomètres du territoire américain ? Ce n'est pas évident.

M. H.

Sidi Bel-Abbès

Des indicateurs positifs pour améliorer la prise en charge des malades

■ Le secteur de la Santé à Sidi Bel-Abbès enregistre des indicateurs positifs pour améliorer la prise en charge des patients en prodiguant des soins de qualité dans diverses spécialités et sur tout le territoire de la wilaya, a indiqué le wali, Mustapha Limani.

Par Hamid B./APS

Dans un entretien accordé à l'APS, le même responsable a expliqué que le secteur de la Santé dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès enregistre des indicateurs positifs pour améliorer, à l'avenir, la prise en charge des patients et la disponibilité de diverses spécialités médicales, à travers le renforcement des établissements de santé spécialisés à caractère régional, comme le Centre régional de lutte contre le cancer, le CHU Abdelkader-Hassani et les deux hôpitaux de Tabia et Ras El-Ma, qui offrent une capacité d'accueil importante pour les habitants du sud de la wilaya.

Afin d'appuyer et de renforcer les structures sanitaires publiques, un projet structurant sera enregistré pour achever un nouveau CHU d'une capacité de 500 lits, selon M. Limani, notant que l'étude du projet, gelée depuis 2013, sera relancée prochainement pour concrétiser cet important projet qui réduira la pression sur le CHU D'Abdelkader-Hassani, du chef-lieu de wilaya.

Le wali a révélé que l'étude liée à la réalisation de cet ambitieux projet sera lancée dès que le l'assiette foncière sera déterminée, sachant que cet important établissement de santé sera réalisé sur une superficie de 10 hectares, ce qui permettra la mise à disposition d'une structure sanitaire de qualité pour les habitants de Sidi Bel-Abbès et les wilayas voisines.

Lifting des structures du secteur de la Santé

D'autre part, le wali a annoncé le lancement prochain d'une étude liée à l'extension de l'Institut national de formation paramédicale de Sidi Bel-Abbès, notant que l'assiette foncière est disponible pour cette opération, ce qui permettra de diversifier les offres de formation dans cet établissement et d'offrir de nouvelles spécialités comme l'anesthésie et la réanimation.

En ce qui concerne la faculté de médecine de Sidi Bel-Abbès, le même responsable a expliqué qu'une opération de réhabilitation et de réaménagement de l'ancien bâtiment et de ses autres structures sera lancée afin d'améliorer les conditions d'enseignement et d'assurer tout le nécessaire dans cet établissement universitaire, qui reçoit chaque année un grand nombre d'étudiants de diverses wilayas limitrophes.

D'autre part, une polyclinique a été réceptionnée à Mostefa

Benbrahim, ainsi que la clinique d'ophtalmologie et de chirurgie du CHU Abdelkader-Hassani, ouverte au quartier «Imtiaz» au chef-lieu de wilaya, selon le même responsable qui a noté que celle-ci assure un service qualitatif dans le domaine de l'ophtalmologie.

En outre, une polyclinique sera réceptionnée prochainement au centre de la ville de Sidi Bel-Abbès, ainsi qu'une clinique similaire dans la commune de Tessala, dont les travaux de réalisation ont été achevés. Elle entrera en service au cours du premier trimestre de l'année prochaine, après son équipement.

Deux opérations de réhabilitation seront également lancées prochainement pour les hôpitaux de Sfisef et Ben Badis et touchent différents services médicaux, selon le wali de Sidi Bel-Abbès, ajoutant qu'une unité de dialyse sera également ouverte à Sfisef, ce qui épargnera aux malades insuffisants rénaux les déplacements vers le CHU.

Sur la couverture sanitaire dans la wilaya, M. Limani a déclaré qu'elle est «acceptable», notamment au vu de la disponibilité de toutes les spécialités médicales, tout en notant que «ces spécialités médicales très demandées restent concentrées dans les sièges des grandes dairas».

Le même responsable a ajouté que pour assurer une prise en charge optimale des patients



dans le sud de la wilaya, des personnels médicaux et paramédicaux de diverses spécialités seront affectés aux établissements de santé réalisés conformément aux normes requises, tels que les hôpitaux de Tabia et Ras El-Ma.

La situation épidémiologique est stable

Par ailleurs, le même responsable a également évoqué la situation épidémiologique, révélant que la wilaya est connue pour être stable, notant que malgré cela toutes les mesures ont été prises en coordination avec les services concernés afin de parer à toute urgence.

M. Limani a souligné que l'hô-

pital de référence pour le traitement des personnes atteintes de corona, «Dahmani-Slimane», est toujours paré, mobilisant son personnel médical et paramédical pour toute urgence. Les préparatifs incluent également la fourniture d'oxygène médical, surtout après la dotation récente de la wilaya de cinq générateurs d'oxygène.

Le wali a révélé que le reste des services médicaux, récemment mobilisés pour prendre en charge les malades du corona à travers les différents établissements de santé de la wilaya, connaîtront une reprise progressive de leurs activités habituelles au vu de l'enregistrement de la stabilité dans la situation épidémiologique.

D'autre part, M. Limani a souligné que plus de 190 000 personnes ont reçu soit la première ou les deux doses du vaccin contre le Covid-19, soulignant que le processus de vaccination, auparavant très populaire, enregistre actuellement une baisse notable.

Il a ajouté que le manque de demande de vaccination contre le virus corona est dû à l'amélioration de la situation épidémiologique, soulignant que le processus de vaccination se poursuit afin que le plus grand nombre possible de citoyens soient vaccinés et qu'un pourcentage important doit être atteint dans toute la wilaya pour arriver à l'immunité collective.

H. B./APS

Mostaganem/ Dépôt de carburants

Face à la menace, les riverains réclament la délocalisation

Depuis déjà une vingtaine d'années, un dépôt de 200 000 litres de carburants et de 500 000 litres de gaz propane est installé au cœur de la ville de Mostaganem. La vétusté de ses équipements préoccupe sérieusement les habitants de la cité «Benchenni» lesquels réclament sa délocalisation.

Ces derniers se disent menacés en permanence des risques encourus par l'implantation de ce dépôt. Certains habitants, les plus mitoyens de la menace, plaident, depuis pas mal de temps, en faveur de la délocalisation de cette bombe à retardement. Le risque est imminent, diront d'autres voisins, mais en l'absence de contrôle des autorités les conséquences sont sous-estimées. Des commerçants qui activent dans les environs sont conscients de l'insécurité qu'ils

vivent à chaque instant. Le site en question est ceinturé par plusieurs quartiers : la cité populaire du 5-Juillet, la cité Chemouma dans toute sa grandeur, une école primaire, un campus universitaire à quelques encablures, une clinique, une mosquée, sans compter les commerces qui longent l'avenue. Un ensemble d'infrastructures aussi importantes que vitales. Pour revenir aux graves conséquences que ce dépôt de carburants peut occasionner, il n'y a pas photo. D'abord sur le plan de l'hygiène et de la salubrité il pose un gravissime problème de toxicité du aux effets de l'amiante se trouvant dans les bacs. Ensuite, il y a sa vétusté qui corrompt la tuyauterie. Les fuites, avec le temps, favorisent des déperditions de carburant susceptibles d'infiltrer la nappe phréatique à proximité de

laquelle est situé un château d'eau. Selon la loi en vigueur, il y a lieu de dépêcher une commission qui, sans nul doute, s'appuierait sur un réel constat de l'impact des infiltrations sur l'environnement, l'usure des bacs de stockage des carburants et les effets sur le réseau AEP, eaux pluviales. La conclusion de la commission serait sans appel pour préconiser la délocalisation du site. D'autre part, la corrosion de la tuyauterie peut également laisser fuir les liquides qui engendreraient d'éventuelles explosions. Dans ce cas précis, les dégâts sont inimaginables. Des exemples d'explosions sont citées à travers le monde, même des petites quantités, telles celles de camions-citernes, engendrent des centaines de morts. Sans omettre les dévastations catastrophiques sur tout l'environne-

ment. Sollicité par notre correspondant, le gérant de SARL Propal qui exploite ces dépôts affirme être conscient de la menace. M. Benchenni dit être aussi préoccupé par la dangerosité du site car, selon lui, un accident pourrait survenir à tout instant malgré les précautions de sécurité. Toutefois, le responsable avoue au journal être disposé à délocaliser ses infrastructures de stockage vers un terrain extramuros. Le gérant déclare avoir déjà introduit sa demande de délocalisation aux pouvoirs publics. Il souhaiterait implanter ses dépôts sur une assiette foncière de sa propre société en modifiant l'activité qui lui a été initialement affectée. Sur le plan préventif, cette délocalisation est plus que recommandée avant qu'un accident ne survienne.

Lotfi Abdelmajid

Nouvelle loi sur l'investissement

Des amendements substantiels devant libérer des initiatives

■ Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a affirmé, dans des déclarations à la presse diffusées, que la loi sur l'investissement avait subi des amendements substantiels devant favoriser la libération des initiatives.



Par Samia Y.

Dans une déclaration à la chaîne «Sky News Arabia», en marge de sa supervision de la célébration de la Journée nationale de l'Algérie à l'Expo 2020 Dubaï, M. Benabderrahmane a précisé que «la loi sur l'investissement représente l'un des principaux éléments de réformes structurelles et profondes en passe d'exécution». Cette réfor-

me s'inscrit dans le cadre d'une «approche intégrée de l'économie et du développement, initiée par le président de la République», ajoute le Premier ministre. Une telle approche, a-t-il expliqué, a permis une révision de la loi sur l'investissement en y introduisant des amendements substantiels permettant d'investir dans tous les domaines, notamment le tourisme, les énergies renouvelables, les mines et l'agriculture, afin que ces secteurs soient «ouverts» à tous ceux qui souhaitent accéder au marché algérien. Et d'affirmer que la règle des 49/51 %, qui constituait un obstacle à l'investissement, a également été abrogée. Dès lors, «la vision adoptée en matière d'investissement ne sera soumise qu'au principe de gagnant-

gagnant, pour faire avancer l'économie nationale vers de nouveaux horizons fondés sur des revenus diversifiés, loin de la dépendance aux hydrocarbures». En réponse à une question sur les relations algéro-émiraties, M. Benabderrahmane estime qu'elles ont toujours été distinguées par leur qualité, faisant état d'insuffisances concernant la continuité de la coordination dans d'autres domaines. «Nous espérons que le Conseil de coordination se réunira prochainement afin de booster les relations bilatérales», a-t-il souhaité, appelant à la nécessité d'adopter une «nouvelle approche» pour ces relations. Faisant remarquer que les relations bilatérales sont «riches dans les domaines économique

et des échanges commerciaux», le Premier ministre a fait part de la volonté de la partie algérienne de voir ces relations s'étendre vers «de nouvelles perspectives au mieux des intérêts des peuples des deux pays frères». S. Y.

Sponsor de l'évènement Talent Day organisé par Emploitic Ooredoo fait étalage de son expérience RH dans la digitalisation

Sponsor de l'évènement Talent Day organisé par Emploitic Ooredoo fait étalage de son expérience RH dans la digitalisation

Fort de sa politique des ressources humaines tournée vers la transformation digitale, Ooredoo, entreprise leader dans la technologie, a sponsorisé l'évènement «Talent Day», organisé par Emploitic, le lundi 15 novembre 2021 au niveau de l'hôtel Holiday Inn à Alger.

Organisée par l'entreprise Emploitic.com placée sous le thème «Talent Day, inspirer les pratiques RH de demain», cette rencontre a réuni d'éminents experts et professionnels de la gestion des ressources humaines, avec la présence notamment de la Directrice Exécutive des Ressources Humaines de Ooredoo, M^{me} Nessrine Krim.

Lors de cet évènement, la représentante de Ooredoo, M^{me} Krim, a mis en exergue l'expertise de Ooredoo dans la digitalisation, mettant l'accent notamment sur l'évolution des relations de travail à l'ère du numérique ainsi que l'adoption de la stratégie RH dans la digitalisation aux projets ambitieux dédiés aux employés.

Il y a lieu de noter que cette rencontre a été diffusée en ligne via une plateforme numérique.

À travers cet accompagnement, Ooredoo réaffirme sa volonté de promouvoir sa politique RH et confirme son implication dans la réussite de la transformation digitale à même de promouvoir l'économie numérique en Algérie.

Sara G.

Communiqué

Energie

Arkab prend part à la 23^e réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a pris part, hier, à partir d'Abu Dhabi par visioconférence, à la 23^e Réunion ministérielle du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), durant laquelle un nouveau secrétaire général du GECF sera élu. Selon un communiqué du ministère, cette réunion sera tenue sous la présidence du ministre bolivien

des Hydrocarbures et de l'Energie, Franklin Molina Ortiz, et du secrétaire général du Forum, D'Yuri Sentyurin. Durant cette réunion, outre les autres points inscrits à l'ordre du jour, les pays participants devront élire le nouveau secrétaire général du GECF parmi cinq candidats, dont le candidat présenté par l'Algérie, a précisé la même source. Les

autres principaux points de l'ordre du jour sont la préparation du 6^e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement, prévu à Doha en 2022, ainsi que l'examen des publications phares du Forum, tels que le Global Gas Outlook 2050, le Rapport annuel à court terme sur le marché du gaz et le Bulletin statistique annuel, a fait savoir le ministère.

Le Forum regroupe onze pays

membres, en l'occurrence, l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago et le Venezuela. Neuf pays ont, d'autre part, le statut de membres observateurs, à savoir l'Angola, l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Malaisie, la Norvège, Oman, le Pérou et les Emirats arabes unis. Farid M.

Port d'Oran

Achèvement des travaux de réhabilitation du quai commercial «Genets», fin 2021

L'achèvement des travaux de réhabilitation du quai commercial «Genets» du port d'Oran est prévu pour la fin 2021, a-t-on appris du P-dg de l'entreprise portuaire d'Oran (EPO), Mokhtar Korba.

Les travaux de réhabilitation du quai commercial «Genets», étendu sur une longueur de 198 mètres, concernent l'extension et le dragage sur une profondeur de 12 mètres, a indiqué

M. Korba, signalant que le coût de ce projet se situe autour de 200 millions DA puisés du budget de l'EPO. «Les travaux sont très avancés et tirent à leur fin», a-t-il souligné, précisant qu'ils ont dépassé les 95 %.

Selon le P-dg de l'EPO, le quai commercial «Genets» réhabilité sera ainsi livré la fin de l'année en cours, au plus tard. Ces travaux, une fois achevés, devraient permettre

d'accueillir des navires de capacités de tonnage moyen et d'exporter le Clinker (ciment). Une fois réhabilité, le quai commercial «Genets», auquel s'ajoutent les quais «Ghazaouet» et «Gabes», sera totalement dédié à l'exportation de ce matériau de construction, a-t-on expliqué. A signaler que durant les 10 premiers mois de l'année en cours, pas moins de 196 200 tonnes de Clinker ont été

exportées à partir du port d'Oran. Ce matériau de construction est produit par le Groupe industriel des ciments d'Algérie «Gica» et le Groupe «Lafarge Holcim Algérie», selon le P-dg de l'EPO.

Pour rappel, le port d'Oran dispose de 13 quais, de même qu'un terminal à conteneur devant être réceptionné la fin de l'année en cours.

Sara G.

Prix

Les cours du pétrole se stabilisent

Les prix du pétrole, d'abord en recul avec les craintes d'une utilisation de leurs réserves stratégiques de brut par les Etats-Unis, se sont stabilisés lundi en deuxième partie de séance pour finir sur une note mitigée. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a cédé 12 cents ou 0,14 % à 82,05 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour le mois de décembre a avancé de 9

cents ou 0,11 % à 80,88 dollars. Depuis la fin de semaine dernière, les cours se sont orientés à la baisse dans la crainte que les Etats-Unis ne puisent dans leurs importantes réserves stratégiques de pétrole brut pour faire baisser les prix. Dimanche, le chef de la majorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, a plaidé pour cette solution alors que les prix de l'essence à la pompe ne cessent de grimper et mécontentent les Américains. Selon l'asso-

ciation automobile américaine AAA, les prix moyens du gallon d'essence (3,78 litres) en Californie, l'Etat où ils sont parmi les plus chers, ont atteint un record à 4,682 dollars depuis que l'AAA a commencé à collecter ces données en 2000. Les Etats-Unis sont les premiers producteurs et consommateurs mondiaux de pétrole et conservent d'importantes réserves d'urgence de brut. Si le président américain Joe Biden décidait de puiser

dans ces stocks, le marché pourrait «réagir dans l'immédiat, mais les conséquences sur le long terme seraient limitées», a estimé Walid Koudmani, analyste chez XTB. «Nous ne sommes pas convaincus que la faiblesse récente des cours est à attribuer aux discussions sur les réserves stratégiques», estime cependant Bjarne Schieldrop, analyste chez SEB. Selon lui, la baisse des prix est à attribuer «aux inquiétudes accrues sur une hausse du

nombre d'infections au Covid-19, qui pourrait conduire à une limitation de la demande de pétrole en cas de nouveaux confinements».

En Europe, par exemple, l'Autriche a annoncé l'entrée en vigueur dès lundi d'un confinement pour les personnes non vaccinées, tandis que l'Allemagne se prépare à un retour massif au télétravail, le pays le plus peuplé d'Europe ayant atteint un taux d'infection record dimanche.

R. E.

El Bayadh

Reprise de l'activité des gares routières de Bougtob et de Labiodh Sidi Cheikh

■ L'activité des gares routières des communes de Bougtob et de Labiodh Sidi Cheikh (wilaya d'El Bayadh) a repris après la prise d'une série de décisions pour leur relance, a-t-on appris du directeur des transports.

Par Lyes B.

Ces décisions portent, entre autres, sur la désignation d'une entreprise publique pour gérer ces deux structures devant assurer cette mission de service public au profit des passagers, a indiqué M. Mahioui, faisant part de la prise en charge de la demande des usagers de la gare de Bougtob de réaliser une voie d'évitement pour éviter les goulets d'étranglement dans cette ville-relais qui constitue un lieu de passage entre le chef-lieu de wilaya El Bayadh aux wilayas de Saïda, Naâma et Béchar.

Selon le même responsable, il a été procédé à l'élaboration de deux plans de gestion des gares de Bougtob et de Labiodh Sidi Cheikh au profit des opérateurs versés dans le transport urbain et le transport intercommunal, en collaboration avec les représentants des transporteurs pour organiser l'activité du transport terrestre au niveau de ces deux collectivités locales.

Dans le cadre de l'amélioration du service public, notamment en ce qui concerne la disponibilité du transport à travers les différentes zones de la wilaya, plus de 260 agréments



ont été accordés récemment aux chauffeurs de taxi, à titre exceptionnel pour le transport urbain et intercommunal reliant les communes d'El Bayadh, Labiodh Sidi Cheikh, Bougtob, Brezina et Boualem, mais aussi l'inter-wilaya.

La direction des transports a procédé également au recense-

ment de tous les regroupements d'habitat répartis à travers 22 communes en matière de transport urbain (peu ou manquant). Dans ce contexte, il a été décidé d'accorder toutes les facilités pour l'octroi d'autorisations de transport pour les personnes intéressées par cette activité dans ces zones conformément

aux mesures et conditions légales.

Le nombre de transporteurs dans la wilaya d'El Bayadh est estimé à 1 800, répartis entre transport urbain, intercommunal et inter-wilaya, a indiqué le directeur des transports, Mahioui Cheikh.

L. B.

Tissemst

Lancement prochain de l'aménagement de 35 km de routes

Le lancement des projets d'aménagement routier, entre chemins de wilaya (CW) et chemins communaux (CC) dans la wilaya de Tissemst est pour «bientôt», a annoncé le wali, Abbas Badaoui. En marge d'une cérémonie de mise en service du projet d'aménagement de 12 kilomètres de chemins de wilaya, M. Badaoui a indiqué à la presse que le lancement de projets d'aménagement de routes, à savoir 13 kilomètres de CW et 22 kilomètres de CC, est attendu «prochainement», estimant que

cette opération sera achevée avant la fin du premier trimestre 2022.

Le chef de l'exécutif a souligné que ces projets visent à rompre avec l'isolement dont souffrent les populations des zones rurales de la wilaya, faisant part de la réalisation de près de 80 % du programme de développement visant l'aménagement de 269 km de routes entre chemins de wilaya et communaux.

Il a également indiqué qu'une proposition a été faite pour le

classement des chemins de wilaya en routes nationales. Une proposition qui permet de disposer d'une enveloppe financière conséquente pour sa matérialisation. Le wali a déclaré, au passage, que la priorité du programme de développement de l'année prochaine sera accordée à la prise en charge de l'aménagement et de la réhabilitation du réseau routier de la wilaya, dans le sillage de la volonté des autorités locales de désenclaver les agglomérations rurales isolées.

Pour sa part, le directeur des

travaux publics de la wilaya a annoncé, en marge de cette cérémonie, l'achèvement récent de l'aménagement de quelque 40 kilomètres des tronçons routiers entre chemins de wilaya et chemins vicinaux, ayant été dans une situation de «détérioration avancée».

L'aménagement de 12 km de CW a nécessité une enveloppe financière de 240 millions DA, dégagée dans le cadre du programme sectoriel, selon les explications fournies sur place.

Samy Y.

Guelma Le taux de remplissage du barrage de Bouhamdane avoisine les 24 %

Le taux de remplissage du barrage de Bouhamdane, situé à Hammam Debagh dans la wilaya de Guelma, est rempli à hauteur de 23,73 % par rapport à sa capacité globale de stockage, a-t-on indiqué à la direction de cet ouvrage hydraulique relevant du secteur des Ressources en eau.

Le volume d'eau stocké au niveau de cet important ouvrage hydraulique a atteint jusqu'au 9 octobre dernier 44 millions de mètres cubes, contre 73 millions m³ durant la même période de l'année précédente, a précisé le directeur de cette structure hydraulique, Mohamed Douakha.

La baisse du volume d'eau emmagasiné dans ce barrage, d'une capacité globale de 183 millions m³, s'explique par l'actuelle situation climatique marquée par un manque en matière de pluviométrie dans la wilaya, a relevé le même responsable, avant de préciser que les quantités de pluie enregistrées durant les derniers jours, estimées à 28 mm, «n'ont pas permis d'augmenter le volume d'eau du barrage».

«Le volume actuel de l'eau stocké est suffisant pour répondre aux besoins des citoyens en eau potable jusqu'à l'année prochaine», a précisé M. Douakha, ajoutant que le barrage de Bouhamdane assure l'alimentation en eau potable de six communes de la wilaya, à savoir Guelma, Bendjerrah, Hammam Debagh, Houari Boumediene, Mdjez Amar et Roknia.

Le directeur du barrage a également exprimé le vœu que le prochain hiver permettra d'augmenter le volume d'eau de cet ouvrage et, par ricochet, répondre également aux besoins des agriculteurs en matière d'irrigation agricole, notamment ceux activant dans la filière de la tomate industrielle. S'agissant de l'irrigation agricole, les besoins de la wilaya dépassent les 30 millions de mètres cubes annuellement, destinés à l'irrigation des diverses cultures agricoles au niveau du périmètre irrigué Guelma-Boucheougouf qui s'étend sur environ 10 000 hectares.

F. M.

Tlemcen

Vaccination de plus de 16 000 têtes de bovins contre la fièvre aphteuse

L'inspection vétérinaire de la wilaya de Tlemcen a procédé à la vaccination de 16 360 têtes de bovins contre la fièvre aphteuse depuis le début de la campagne à la mi-septembre, a-t-on appris auprès de la Direction des services agricoles (DSA). Cette campagne de prophylaxie, qui se poursuit jusqu'à la fin de l'année en cours, a touché 920 éleveurs de la wilaya et vise un objectif de toucher

90 % du cheptel bovin dont dispose la wilaya, estimé à près de 30 000 têtes, réparties à travers les différentes communes, selon la même source.

La wilaya de Tlemcen, qui a bénéficié d'un premier quota de 28 000 doses de vaccin du laboratoire vétérinaire régional de Tlemcen, a consommé jusque-là près de 60 %, a-t-on indiqué, soulignant que le service concerné a reçu aussi 18 000

doses de vaccin contre la rage depuis juillet dernier, ce qui a permis de vacciner 8 872 têtes de bovins et 459 chiens, sous la conduite de vétérinaires privés, au nombre de 40, qui se sont mobilisés pour ces deux opérations de vaccination.

La fièvre aphteuse est une épizootie touchant l'élevage ovin, bovin et camelin, soumise à une déclaration obligatoire. Réputée contagieuse, ses symp-

tômes apparaissent comme aphtes sur les muqueuses buccales et nasales, entraînant une salivation intense. Cette zoonose impacte fortement la production du lait et la viande, a-t-on expliqué.

L'inspection vétérinaire de Tlemcen a lancé, parallèlement à cette campagne, une autre opération de vaccination du cheptel contre la peste des petits ruminants, qui a ciblé 420

éleveurs et touché 5 135 têtes d'ovins sur un total de 800 000 dans la wilaya.

Un premier quota estimé à 7 600 doses de vaccin a été exploité à la faveur de cette opération, en attendant la réception d'un deuxième à 40 000 unités dans les prochaines semaines, pour poursuivre le restant de la vaccination jusqu'à la fin de l'année en cours, a-t-on fait savoir.

A. Y.



Ouganda

Un double attentat à Kampala fait plusieurs blessés

■ Deux explosions, que la police a qualifiées d'«attentat», ont blessé plusieurs personnes, hier, dans le centre de Kampala, la capitale de l'Ouganda, déjà théâtre récemment de deux attaques à la bombe.

Par Mourad M.

Les explosions se sont produites dans le quartier d'affaires, près du quartier général de la police et de l'entrée du Parlement, selon la police.

«Ce que nous pouvons dire, c'est que c'était un attentat, mais qui en est responsable est une question qui fait l'objet d'une enquête», a déclaré à l'AFP le chef adjoint de la police ougandaise, Edward Ochom.

Le porte-parole du ministère de la Santé, Ainebyoona Emmanuel, a indiqué sur Twitter que 24 personnes étaient soignées à l'hôpital Mulago de Kampala, dont quatre en état critique.

«Suite à l'acte lâche et regrettable de terrorisme, nos person-

nels de santé travaillent sans relâche pour sauver les vies des blessés», a-t-il écrit.

La détonation près du QG de la police a détruit des vitres, tandis que celle du Parlement a mis le feu à des véhicules garés tout près, selon le chef adjoint de la police.

«Nous avons déployé une équipe dans le secteur», a déclaré à l'AFP une porte-parole de la Croix-Rouge ougandaise, Irene Nakasiita.

Kyle Spencer, directeur exécutif d'une ONG, a entendu les explosions. Il a décrit à l'AFP la panique ayant gagné les personnes se trouvant dans le quartier.

«La route du Parlement est fermée, il y a des gens qui pleurent et les autres ne cherchent qu'à quitter la zone», a-t-il raconté.

«Tout le monde évacue les immeubles de bureaux et les bâtiments sont verrouillés et personne ne peut plus entrer».

Le Parlement a annulé sa session prévue hier, demandant à ses membres d'éviter le secteur «car les forces de sécurité travaillent dur à rétablir l'ordre».

A la mi-journée, les alentours du Parlement avaient été placés sous haute surveillance, avec des soldats lourdement armés qui patrouillaient et des membres de la police scientifique, vêtus de blanc, qui inspectaient le site.

L'ambassade américaine à Kampala a demandé à ses citoyens de rester éloignés de la zone et de suivre les médias.

Kampala a été visée en octobre par deux attentats, attribués par la police aux Forces démocratiques alliées (ADF), groupe rebelle musulman apparu en Ouganda et qui a fait souche depuis plus de 25 ans dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) voisine, où il sème la terreur.

Les ADF sont désignés par le



Ph. > D. R.

groupe État islamique comme sa «Province d'Afrique centrale» (Isicap en anglais). En mars, les États-Unis les ont officiellement déclarés affiliés à l'EI.

L'explosion d'une bombe dans un restaurant de la capitale, le 23 octobre, a tué une jeune serveuse et un attentat suicide dans un bus près de Kampala, deux jours plus tard, a fait de nombreux blessés.

La première attaque avait été revendiquée par l'Isicap.

Les autorités ougandaises avaient indiqué qu'elles estimaient que les ADF préparaient une nouvelle attaque d'envergure.

Les ADF sont considérés par les experts comme le plus meurtrier des quelque 120 groupes armés qui arpentent l'est de la RDC, beaucoup d'entre eux étant le produit de deux guerres régionales menées il y a un quart de siècle.

M. M.



Commentaire

Séparation

Par Fouzia Mahmoudi

La loi française sur le séparatisme a abouti cette semaine à la séparation en deux entités distinctes de l'instance qui devait, comme le stipule la nouvelle loi, labéliser les imams de France, le gouvernement français voulant un Conseil national des imams (CNI) pour restructurer l'islam et lutter contre la radicalisation. Le Conseil français du culte musulman (CFCM) et la Grande Mosquée de Paris ont ainsi chacun annoncé dimanche leur volonté de fonder leur propre instance censée labéliser les imams exerçant sur le territoire. «Le CNI sera créé lors d'une assemblée générale le dimanche 21 novembre 2021», ont déclaré la Grande Mosquée de Paris et les trois fédérations qui ont claqué la porte du bureau exécutif du CFCM en mars. Celui-ci a immédiatement réagi en annonçant lui aussi la création d'un CNI. Dans un communiqué, il a appelé «l'ensemble des instances départementales du culte musulman à se réunir en congrès, le 12 décembre 2021, pour la mise en place effective du Conseil national des imams». Il dénonce également «l'initiative unilatérale» des quatre fédérations dissidentes et estime que «la légitimité du CNI ne peut être acquise que sous l'égide du CFCM et avec la participation de l'ensemble de ses fédérations ainsi que l'implication de toutes les structures régionales et départementales». Interlocuteur historique des pouvoirs publics concernant le culte musulman, le CFCM est plongé dans la tourmente depuis que le gouvernement a voulu faire adopter une «charte des principes pour l'islam de France», réclamée par Emmanuel Macron dans la foulée de son offensive contre le «séparatisme». Le texte, qui devait servir de pierre angulaire pour restructurer la deuxième religion du pays, dénonce notamment «l'instrumentalisation politique de l'islam, proscrit l'ingérence d'États étrangers et réaffirme la compatibilité de l'islam avec la République». En janvier, trois fédérations du CFCM, dont les deux turques, le Millî Görüs et le Comité de coordination des musulmans turcs de France, ont rejeté cette charte, qui risque, selon elles, de «fragiliser» la confiance à l'égard des musulmans. Après ce refus, quatre des neuf fédérations du CFCM, la Grande Mosquée de Paris, le Rassemblement des musulmans de France, Musulmans de France et la Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAIIACA), ont annoncé en mars qu'elles quittaient le bureau exécutif du CFCM pour créer une nouvelle instance chargée de réfléchir à «la refondation de la représentation du culte musulman en France». Ces divisions de fond sont également nourries par l'inimitié notoire entre le président du CFCM, Mohammed Moussaoui, proche du Maroc, et le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, proche de l'Algérie. Reste à voir si les nouvelles instances qui verront le jour, dans un avenir plus ou moins lointain, réussiront à respecter le cahier des charges présenté par les autorités françaises ou si les dissensions au sein de la communauté religieuse musulmane ne feront qu'accroître l'incompréhension et la méfiance des pouvoirs publics vis-à-vis de la pratique de l'islam en France.

F. M.

Cuba

La police déjoue le projet de manifestation de la dissidence

La présence policière et l'arrestation de meneurs de la dissidence cubaine ont empêché ceux-ci de mener à bien lundi leur manifestation, interdite par les autorités, qui ont raillé une «opération ratée» des États-Unis, lesquels ont dénoncé une manœuvre pour «faire taire» les protestataires.

Sur les réseaux sociaux, quelques Cubains ont posté des photos d'eux, vêtus de blanc comme le disait la consigne, mais la grande manifestation prévue n'a pas eu lieu, avec de nombreux agents de police en uniforme et en civil dans les rues de La Havane.

Le ministre des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a moqué une «opération ratée» des États-Unis pour déstabiliser Cuba via cette manifestation pour la libération des prisonniers politiques.

«Apparemment, certains de mes collègues à Washington se sont habillés pour rien, pour leur fête qui n'a pas eu lieu», a-t-il raillé dans une vidéo diffusée via Facebook. La Maison-Blanche a réagi en dénonçant les manœuvres du gouvernement cubain pour «faire taire» les manifestants pacifiques, notamment à coups d'arrestations d'opposants qui devaient se réunir à La Havane et dans six provinces. «En amont de manifestations pacifiques prévues aujourd'hui, le gouvernement cubain a eu recours à des

peines de prison ferme, des arrestations sporadiques, et des techniques d'intimidation (...) dans sa tentative de faire taire la voix du peuple cubain», a déploré le conseiller de la Maison-Blanche pour la sécurité nationale, Jake Sullivan.

«Les États-Unis s'engagent à soutenir les actions des Cubains qui cherchent à promouvoir un changement démocratique», a-t-il poursuivi, appelant le gouvernement cubain à ne pas faire usage de la violence contre les dissidents.

L'appel à manifester coïncidait avec la réouverture de l'île au tourisme et le retour des élèves à l'école après des mois de fermeture dus à la pandémie de coronavirus.

Le président Miguel Diaz-Canel, qui a assisté à la rentrée dans une école de l'ouest de La Havane, avait dénoncé dimanche une volonté de «perturber l'ordre interne» et une «campagne médiatique contre Cuba». Les autorités avaient interdit la manifestation et menacé les organisateurs – le groupe de débat politique sur Facebook Archipiélago, qui compte 37 000 membres à Cuba et à l'étranger – de sanctions pénales.

Lundi, plusieurs dirigeants de la dissidence ont été arrêtés dont Manuel Cuesta Morua, vice-président du Conseil pour la transition démocratique.

La dirigeante du mouvement des Dames en blanc, Berta

Soler, et son époux, l'ex-prisonnier politique Angel Moya, ont aussi été arrêtés.

L'historienne de l'art et actviste Carolina Barrero, empêchée de sortir de chez elle depuis 200 jours, a également été arrêtée, a annoncé le mouvement dissident 27N, dont elle est membre.

Une autre figure de l'opposition, Guillermo Fariñas, est en détention depuis vendredi.

De nombreux dissidents, promoteurs de la manifestation et journalistes indépendants disaient être bloqués chez eux par les forces de l'ordre.

Plusieurs d'entre eux ont raconté avoir subi des actes de répudiation – ces rassemblements d'habitants utilisés depuis des décennies pour invectiver les dissidents – ou avoir l'internet coupé.

«Si on ne me laisse pas sortir aujourd'hui, je le ferai demain, encore plus convaincue et décidée», a promis via Twitter Saily Gonzalez, qui appelait à manifester à Santa Clara (centre) mais n'a pu sortir de chez elle.

L'appel à manifester survenait quatre mois après les manifestations spontanées et historiques du 11 juillet, qui ont fait un mort et des dizaines de blessés.

Sur les 1 270 personnes arrêtées, 658 restent emprisonnées, selon l'ONG Cubalex, les médias indépendants cubains évoquant des peines requises de jusqu'à 30 ans de prison.



Ouganda

Un double attentat à Kampala fait plusieurs blessés

■ Deux explosions, que la police a qualifiées d'«attentat», ont blessé plusieurs personnes, hier, dans le centre de Kampala, la capitale de l'Ouganda, déjà théâtre récemment de deux attaques à la bombe.

Par Mourad M.

Les explosions se sont produites dans le quartier d'affaires, près du quartier général de la police et de l'entrée du Parlement, selon la police.

«Ce que nous pouvons dire, c'est que c'était un attentat, mais qui en est responsable est une question qui fait l'objet d'une enquête», a déclaré à l'AFP le chef adjoint de la police ougandaise, Edward Ochom.

Le porte-parole du ministère de la Santé, Ainebyoona Emmanuel, a indiqué sur Twitter que 24 personnes étaient soignées à l'hôpital Mulago de Kampala, dont quatre en état critique.

«Suite à l'acte lâche et regrettable de terrorisme, nos person-

nels de santé travaillent sans relâche pour sauver les vies des blessés», a-t-il écrit.

La détonation près du QG de la police a détruit des vitres, tandis que celle du Parlement a mis le feu à des véhicules garés tout près, selon le chef adjoint de la police.

«Nous avons déployé une équipe dans le secteur», a déclaré à l'AFP une porte-parole de la Croix-Rouge ougandaise, Irene Nakasiita.

Kyle Spencer, directeur exécutif d'une ONG, a entendu les explosions. Il a décrit à l'AFP la panique ayant gagné les personnes se trouvant dans le quartier.

«La route du Parlement est fermée, il y a des gens qui pleurent et les autres ne cherchent qu'à quitter la zone», a-t-il raconté.

«Tout le monde évacue les immeubles de bureaux et les bâtiments sont verrouillés et personne ne peut plus entrer».

Le Parlement a annulé sa session prévue hier, demandant à ses membres d'éviter le secteur «car les forces de sécurité travaillaient dur à rétablir l'ordre».

A la mi-journée, les alentours du Parlement avaient été placés sous haute surveillance, avec des soldats lourdement armés qui patrouillaient et des membres de la police scientifique, vêtus de blanc, qui inspectaient le site.

L'ambassade américaine à Kampala a demandé à ses citoyens de rester éloignés de la zone et de suivre les médias.

Kampala a été visée en octobre par deux attentats, attribués par la police aux Forces démocratiques alliées (ADF), groupe rebelle musulman apparu en Ouganda et qui a fait souche depuis plus de 25 ans dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) voisine, où il sème la terreur.

Les ADF sont désignés par le



Ph. > D. R.

groupe État islamique comme sa «Province d'Afrique centrale» (Isicap en anglais). En mars, les États-Unis les ont officiellement déclarés affiliés à l'EI.

L'explosion d'une bombe dans un restaurant de la capitale, le 23 octobre, a tué une jeune serveuse et un attentat suicide dans un bus près de Kampala, deux jours plus tard, a fait de nombreux blessés.

La première attaque avait été

revendiquée par l'Isicap.

Les autorités ougandaises avaient indiqué qu'elles estimaient que les ADF préparaient une nouvelle attaque d'envergure. Les ADF sont considérés par les experts comme le plus meurtrier des quelque 120 groupes armés qui arpentent l'est de la RDC, beaucoup d'entre eux étant le produit de deux guerres régionales menées il y a un quart de siècle.

M. M.



Commentaire

Séparation

Par Fouzia Mahmoudi

La loi française sur le séparatisme a abouti cette semaine à la séparation en deux entités distinctes de l'instance qui devait, comme le stipule la nouvelle loi, labéliser les imams de France, le gouvernement français voulant un Conseil national des imams (CNI) pour restructurer l'islam et lutter contre la radicalisation. Le Conseil français du culte musulman (CFCM) et la Grande Mosquée de Paris ont ainsi chacun annoncé dimanche leur volonté de fonder leur propre instance censée labéliser les imams exerçant sur le territoire. «Le CNI sera créé lors d'une assemblée générale le dimanche 21 novembre 2021», ont déclaré la Grande Mosquée de Paris et les trois fédérations qui ont claqué la porte du bureau exécutif du CFCM en mars. Celui-ci a immédiatement réagi en annonçant lui aussi la création d'un CNI. Dans un communiqué, il a appelé «l'ensemble des instances départementales du culte musulman à se réunir en congrès, le 12 décembre 2021, pour la mise en place effective du Conseil national des imams». Il dénonce également «l'initiative unilatérale» des quatre fédérations dissidentes et estime que «la légitimité du CNI ne peut être acquise que sous l'égide du CFCM et avec la participation de l'ensemble de ses fédérations ainsi que l'implication de toutes les structures régionales et départementales». Interlocuteur historique des pouvoirs publics concernant le culte musulman, le CFCM est plongé dans la tourmente depuis que le gouvernement a voulu faire adopter une «charte des principes pour l'islam de France», réclamée par Emmanuel Macron dans la foulée de son offensive contre le «séparatisme». Le texte, qui devait servir de pierre angulaire pour restructurer la deuxième religion du pays, dénonce notamment «l'instrumentalisation politique de l'islam, proscrit l'ingérence d'États étrangers et réaffirme la compatibilité de l'islam avec la République». En janvier, trois fédérations du CFCM, dont les deux turques, le Millî Görüş et le Comité de coordination des musulmans turcs de France, ont rejeté cette charte, qui risque, selon elles, de «fragiliser» la confiance à l'égard des musulmans. Après ce refus, quatre des neuf fédérations du CFCM, la Grande Mosquée de Paris, le Rassemblement des musulmans de France, Musulmans de France et la Fédération française des associations islamiques d'Afrique, des Comores et des Antilles (FFAIA), ont annoncé en mars qu'elles quittaient le bureau exécutif du CFCM pour créer une nouvelle instance chargée de réfléchir à «la refondation de la représentation du culte musulman en France». Ces divisions de fond sont également nourries par l'inimitié notoire entre le président du CFCM, Mohammed Moussaoui, proche du Maroc, et le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, proche de l'Algérie. Reste à voir si les nouvelles instances qui verront le jour, dans un avenir plus ou moins lointain, réussiront à respecter le cahier des charges présenté par les autorités françaises ou si les dissensions au sein de la communauté religieuse musulmane ne feront qu'accroître l'incompréhension et la méfiance des pouvoirs publics vis-à-vis de la pratique de l'islam en France.

F. M.

Cuba

La police déjoue le projet de manifestation de la dissidence

La présence policière et l'arrestation de meneurs de la dissidence cubaine ont empêché ceux-ci de mener à bien lundi leur manifestation, interdite par les autorités, qui ont raillé une «opération ratée» des États-Unis, lesquels ont dénoncé une manœuvre pour «faire taire» les protestataires.

Sur les réseaux sociaux, quelques Cubains ont posté des photos d'eux, vêtus de blanc comme le disait la consigne, mais la grande manifestation prévue n'a pas eu lieu, avec de nombreux agents de police en uniforme et en civil dans les rues de La Havane.

Le ministre des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, a moqué une «opération ratée» des États-Unis pour déstabiliser Cuba via cette manifestation pour la libération des prisonniers politiques.

«Apparemment, certains de mes collègues à Washington se sont habillés pour rien, pour leur fête qui n'a pas eu lieu», a-t-il raillé dans une vidéo diffusée via Facebook.

La Maison-Blanche a réagi en dénonçant les manœuvres du gouvernement cubain pour «faire taire» les manifestants pacifiques, notamment à coups d'arrestations d'opposants qui devaient se réunir à La Havane et dans six provinces.

«En amont de manifestations pacifiques prévues aujourd'hui, le gouvernement cubain a eu

recours à des peines de prison ferme, des arrestations sporadiques, et des techniques d'intimidation (...) dans sa tentative de faire taire la voix du peuple cubain», a déploré le conseiller de la Maison-Blanche pour la sécurité nationale, Jake Sullivan.

«Les États-Unis s'engagent à soutenir les actions des Cubains qui cherchent à promouvoir un changement démocratique», a-t-il poursuivi, appelant le gouvernement cubain à ne pas faire usage de la violence contre les dissidents. L'appel à manifester coïncidait avec la réouverture de l'île au tourisme et le retour des élèves à l'école après des mois de fermeture dus à la pandémie de coronavirus.

Le président Miguel Diaz-Canel, qui a assisté à la rentrée dans une école de l'ouest de La Havane, avait dénoncé dimanche une volonté de «perturber l'ordre interne» et une «campagne médiatique contre Cuba».

Les autorités avaient interdit la manifestation et menacé les organisateurs – le groupe de débat politique sur Facebook Archipiélago, qui compte 37 000 membres à Cuba et à l'étranger – de sanctions pénales.

Lundi, plusieurs dirigeants de la dissidence ont été arrêtés dont Manuel Cuesta Morua, vice-président du Conseil pour la transition démocratique.

La dirigeante du mouvement des Dames en blanc, Berta

Soler, et son époux, l'ex-prisonnier politique Angel Moya, ont aussi été arrêtés.

L'historienne de l'art et actviste Carolina Barrero, empêchée de sortir de chez elle depuis 200 jours, a également été arrêtée, a annoncé le mouvement dissident 27N, dont elle est membre.

Une autre figure de l'opposition, Guillermo Fariñas, est en détention depuis vendredi.

De nombreux dissidents, promoteurs de la manifestation et journalistes indépendants disaient être bloqués chez eux par les forces de l'ordre.

Plusieurs d'entre eux ont raconté avoir subi des actes de répudiation – ces rassemblements d'habitants utilisés depuis des décennies pour invectiver les dissidents – ou avoir l'internet coupé.

«Si on ne me laisse pas sortir aujourd'hui, je le ferai demain, encore plus convaincue et décidée», a promis via Twitter Saily Gonzalez, qui appelait à manifester à Santa Clara (centre) mais n'a pu sortir de chez elle.

L'appel à manifester survenait quatre mois après les manifestations spontanées et historiques du 11 juillet, qui ont fait un mort et des dizaines de blessés.

Sur les 1 270 personnes arrêtées, 658 restent emprisonnées, selon l'ONG Cubalex, les médias indépendants cubains évoquant des peines requises de jusqu'à 30 ans de prison.



Inter-régions

Toutes les assemblées générales sont reportées

Toutes les assemblées générales programmées en novembre sont reportées à une date ultérieure, a annoncé la Ligue Inter-régions de football (LIRF), sans avancer la moindre explication. «La Ligue Inter-régions informe les membres de son assemblée générale que toutes les assemblées programmées en novembre sont reportées à des dates ultérieures», indique un communiqué de la LIRF publié sur son site officiel. Pour rappel, le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) avait fixé, lors de sa réunion le 2 novembre, les dates des assemblées générales électorales (AGE) de la Ligue de football professionnel (LFP), de la Ligue nationale amateur (LNFA), et de la Ligue inter-régions (LIRF). Il avait également «examiné et adopté les amendements

apportés aux statuts des trois ligues : la LFP, la LNFA, ainsi que la LIRF». Selon le programme initial arrêté par le Bureau fédéral de la FAF, l'assemblée générale extraordinaire de la LIRF est prévue le 17 novembre, l'AGO le 22 novembre et l'AGE Elective le lundi 20 décembre. D'après le même programme, l'assemblée générale extraordinaire de la LNFA est programmée le jeudi 18 novembre 2021, l'AGO le mardi 23 novembre et l'AGE le mardi 21 décembre. Quant à l'AGEX de la LFP, elle est prévue le dimanche 18 novembre, l'AGO le mercredi 24 novembre et l'AGE le mercredi 22 décembre 2021. Pour le moment, ni la LNFA ni la LFP n'ont communiqué sur un possible report de leurs prochaines assemblées générales, tout comme la FAF.

Confédération africaine de volinam viet vo dao

Possible report du stage des entraîneurs africains à Alger

Le stage des entraîneurs africains de volinam viet vo dao, prévu début décembre à Alger, risque d'être reporté à une date ultérieure à cause du coût élevé des billets d'avion, a indiqué le président de la Confédération africaine de la discipline, l'Algérien Mohamed Djouadj. Dans une déclaration à l'APS, Djouadj a précisé que «le stage des entraîneurs africains qui devait réunir plus de 100 techniciens représentant 20 pays, ainsi que le congrès électif de l'instance risquent d'être reportés à une date ultérieure à cause

du coût élevé des billets d'avion, qui s'élève à 1 500 euros par personne». «Nous sommes à la recherche de sponsors pour prendre en charge le stage des entraîneurs et le congrès électif, qui se dérouleront en Algérie, mais pour l'instant nous n'avons pas encore reçu de réponse», a-t-il regretté. Djouadj a également fait savoir que la Confédération africaine allait poursuivre ses cycles de formation au profit des techniciens africains pour développer cet art martial sur le continent.

JM Oran-2022

Réception du centre équestre d'Es-senia en décembre prochain

Le centre équestre «Antar Ben Cheddad» d'Es-senia devrait être réceptionné en décembre prochain, en prévision de la 19^e édition des Jeux méditerranéens (JM Oran-2022), selon les explications données aux autorités de la wilaya au cours d'une visite d'inspection effectuée lundi. Les travaux de remise à niveau de ce site sportif, qui sont actuellement à 95 %, concernent six opérations, à savoir réfection et réalisation de 120 box, réalisation d'une piste de compétition et d'une tribune de

500 places, construction des sanitaires, de bassins, d'une cafétéria et réhabilitation du siège de l'administration, du mur de clôture, en plus des VRD, de l'aménagement d'une piste d'entraînement et de l'installation du système de vidéo surveillance. D'autres installations sportives concernées par les JM-2022 d'Oran et qui font l'objet de travaux de rénovation ont également été visitées pour la circonstance, à l'image du complexe de tennis sis à Hai Es-salem, dont les travaux sont pratiquement achevés.

Voile

Mohamed Azzoug élu président de la Confédération africaine

Le président de la Fédération algérienne de voile, Mohamed Azzoug, a été élu président de la Confédération africaine de cette discipline lors de l'Assemblée générale électorale de l'instance, tenue en ce début de semaine, par visioconférence, a-t-on appris auprès de l'intéressé. Azzoug était en concurrence avec son homologue de la Fédération marocaine de voile, mais ce dernier a finalement décidé de se retirer la veille des élections, qui s'étaient déroulées le samedi 13 novembre courant.

«C'est avant tout une victoire de l'Algérie. La mission s'annonce difficile, mais nous allons faire le maximum pour mobiliser le plus grand nombre de pays africains afin de développer la discipline sur le continent et rattraper le retard par rapport au plus haut niveau mondial», a indiqué Azzoug. Un retour aux sources pour l'Algérien, qui avait fondé cette instance continentale en 2007, en marge des Jeux africains qui s'étaient déroulés à Alger. Par ailleurs, et toujours selon le nouveau président de

l'instance, la Confédération africaine de voile a inscrit à son programme les prochains Championnats d'Afrique Laser (messieurs et dames) qui auront lieu en 2022 en Algérie.

L'EN U20 échoue au tournoi de l'UNAF A quand une stratégie pour les sélections jeunes ?

■ L'équipe nationale U20 a encore une fois échoué lors du tournoi de l'Union africaine (UNAF) qui s'est déroulé en Tunisie, se contentant d'une quatrième place sur cinq participants, après sa dernière défaite face à la Mauritanie sur le score de (2/1).



Les jeunes toujours mal pris en charge

Par Mahfoud M.

C'est la troisième défaite de l'Algérie dans le tournoi, après celles concédées face à la Tunisie (2-3) et l'Egypte (0-1), contre une victoire devant la Libye (1-0). Les poulaîns de Lacet qui étaient partis pour réussir un bon tournoi et pourquoi pas terminer premiers, ont raté le coche et démontrent encore une fois que l'improvisation est toujours de mise au niveau du football national, surtout dans les jeunes catégories. En effet, un

tournoi ou toute autre compétition se prépare sérieusement et on n'y va pas pour faire de la figuration. Les responsables de la balle ronde nationale n'ont pas encore retenu la leçon, après les multiples échecs avec les jeunes qui pourtant devraient représenter l'avenir du football algérien. On ne prépare pas un Slimani ou un Mahrez en un claquement de doigts, il faut une véritable stratégie dans les catégories jeunes. Pourtant, un semblant d'espoir était venu avec cette sélection des moins de vingt ans qui était arrivée en finale de la Coupe arabe qui

s'était déroulée en Egypte et où les Verts s'étaient inclinés en finale face à l'Arabie saoudite. Mais la continuité n'existe pas dans le dictionnaire des acteurs de la balle ronde nationale. Le président de la FAF, Charefeddine Amara, doit trouver en urgence des solutions pour prendre en charge comme il se doit les jeunes et conforter le travail de son prédécesseur, Zetchi, qui avait lancé les centres de formation de la FAF et tenté de calquer son projet du centre de l'Académie du PAC sur celui de la Fédération.

M. M.

Eliminatoires Mondial 2022 (Gr. A - 6^e journée)

Le Niger surclasse Djibouti (7-2)

La sélection nigérienne de football s'est largement imposée, lundi à Niamey, devant son homologue de

Djibouti sur le score de 7 à 2 (mi-temps : 2-1), en match comptant pour la 6^e et dernière journée du groupe A des éliminatoires de la Coupe du monde 2022 au Qatar. Les buts de la rencontre ont été inscrits par Victorien Adebayor (14', 36', 75'), Wonkoye (62'), Sosah (64'), Aissa Djibrilla (85', 87') pour le Niger, tandis que Abdi Ahmed (33') et Siad Isman (84') ont réduit le score pour Djibouti. La deuxième rencontre du

groupe A devait opposer, hier, à 17h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida, l'Algérie au Burkina Faso, en présence de 14 000 supporters, dans ce qui sera un rendez-vous décisif pour le passage aux barrages, prévus en mars 2022. L'Algérie caracole en tête avec 13 points, avec deux longueurs d'avance sur le Burkina Faso (2', 11 pts). Le Niger suit derrière à la 3^e place (7 pts), alors que Djibouti ferme la marche avec 0 point.

Qualifs Mondial-2022/Zone Europe

La Suisse qualifiée, l'Italie en barrages

L'Italie, incapable de battre l'Irlande du Nord (0-0) lundi à Belfast et coiffée au poteau par la Suisse, victorieuse de la Bulgarie (4-0), devra passer par les barrages en

mars pour espérer se qualifier pour le Mondial-2022.

La Suisse, avec son large succès, a assuré sa place au Qatar en terminant en tête du groupe C avec deux points

d'avance sur les Azzurri, qui voient grandir le risque de manquer une Coupe du monde pour la deuxième fois de suite, après l'échec de 2018, déjà aux barrages.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Khenchela

Le directeur de wilaya du logement et deux cadres de l'OPGI démis de leurs fonctions

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi, a mis fin aux fonctions du directeur du logement de Khenchela et de deux cadres de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la même wilaya, a-t-on appris, hier, auprès des services de la wilaya. Selon la même source, les services du cabinet du wali de Khenchela ont été informés hier matin de la décision de mettre fin aux fonctions du directeur de wilaya du logement ainsi que du directeur général adjoint de l'OPGI et de la responsable du service de la maîtrise d'ouvrage du même

Office pour «manquement à leurs missions et présentation de faux chiffres et rapports sur l'état d'avancement de certains projets de logement dans la wilaya». La même source a précisé que cette décision intervient sur «la base du rapport établi par le secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed El-Habib Zehana, suite à sa visite d'inspection effectuée fin octobre passé dans la wilaya, au cours de laquelle il a relevé un retard effectif dans la concrétisation des projets de logements».

M. I.

Libye

Après Seif Al-Islam Kaddafi, Haftar annonce sa candidature à la présidentielle

L'officier à la retraite Khalifa Haftar a annoncé, hier, sa candidature à l'élection présidentielle libyenne, prévue le 24 décembre prochain.

«Je déclare ma candidature à l'élection présidentielle, non pas parce que je cours après le pouvoir mais pour conduire notre peuple en cette période cruciale vers la gloire, le progrès et la prospérité», a-t-il déclaré dans son allocution retransmise en direct à la télévision depuis Benghazi, ville située à l'est du pays. Le chef de l'autoproclamée Armée nationale libyenne (ANL) s'était retiré «provisoirement» de ses fonctions militaires le 22 septembre pour se porter candidat à la présidentielle, en vertu d'une loi électorale qui permet à Khalifa Haftar de se présenter à la présidentielle et de pouvoir retrouver son poste mili-

taire s'il n'était pas élu.

Un des articles de cette loi dispose qu'un militaire peut se présenter à la présidentielle, à condition d'abandonner «ses fonctions trois mois avant le scrutin», et «s'il n'est pas élu, il pourra retrouver son poste et recevoir ses arriérés de salaire».

La candidature de Haftar intervient deux jours après celle de Seif Al-Islam Kaddafi, fils de l'ancien dirigeant libyen, Mouammar Kaddafi.

La Haute commission électorale libyenne (HNEC) a annoncé l'ouverture le 8 novembre du dépôt des candidatures pour la présidentielle. Pour ce scrutin général (présidentielle et législatives), plus de 2,83 millions de Libyens, sur environ 7 millions d'habitants, se sont inscrits sur la plateforme en ligne de la HNEC.

Y. N.

Tizi Ouzou/ Intempéries

La ville de Draa Ben Khedda de nouveau inondée



Les fortes pluies enregistrées ces dernières 24 heures ont causé des dégâts au réseau routier dans la

wilaya de Tizi Ouzou, allant jusqu'à l'interruption du trafic durant la journée d'hier, voire la fermeture de certains tronçons.

COVID-19: Se préparer à affronter une 4e vague



Djalou@hotmail.com

Eliminatoires du Mondial 2022/ Algérie 2-Burkina Faso 2

Les Verts qualifiés au bout du suspense

■ L'équipe nationale d'Algérie de football a réussi, hier, à arracher le ticket aux barrages du mois de mars, qualificatifs pour le Mondial 2022 du Qatar, en arrachant le nul (2/2) face au Burkina Faso au stade Mustapha Tchaker de Blida.

Par Mahfoud M.

Les Verts savaient que la rencontre allait être difficile face à un adversaire qui n'avait plus rien à perdre et qui se devait de jeter toutes ses forces dans la bataille pour l'emporter et se qualifier. Il est vrai que la lourdeur du terrain après les pluies qui se sont déversées tout au long de la journée n'arrangeait pas les choses. Toutefois, les poulains de Belmadi ne voulaient pas rater ce rendez-vous, surtout avec le retour du public aux gradins qu'ils avaient quitté depuis deux longues années, en raison de la pandémie du Covid. La pression de l'EN apportera, enfin, ses fruits à la 21' avec un premier but de Mahrez après un bon travail de Belaili. Toutefois, les Verts, pensant sans doute

qu'ils avaient fait le plus dur, se sont laissés aller et ont baissé la garde, ce qui a permis aux Burkinabès de tromper la vigilance de M'bolhi grâce à Zakaria Sanogo. La première mi-temps se termine donc sur ce score de parité qui arrange plus les affaires des Algériens, mais qui ne les mettait pas totalement à l'abri d'un retour des "Étalons". En seconde période, le coach Belmadi a senti le danger et a tenté d'apporter du sang neuf en incorporant quelques éléments qui pourraient aider la sélection



à sortir de cette situation de doute, à l'exemple de Feghouli. Ce dernier sera, d'ailleurs, décisif, à la 67', puisqu'il inscrit un deuxième but d'un tir à raz de terre après un bon travail sur le flanc gauche de Belaili, qui le servira sur un plateau. On pensait que les choses allaient s'améliorer pour l'EN, mais encore une fois, les Burkinabès ne lâchaient pas le morceau et ont bénéficié d'un penalty à la 81', après une faute de Benlamri dans la surface de réparation, que transforme Izzofo, et qui donne des sueurs froides aux Algériens. Les Verts se devaient ensuite de bien gérer ce qui restait du match, et c'est ce qu'ils ont fait de la meilleure des manières, surtout que les "Étalons" pouvaient à tout moment marquer ce but assassin qui nous aurait éliminés. Les trois minutes ajoutées par l'arbitre de la partie étaient comme une éternité, mais vint enfin le coup de sifflet final qui libérera les Algériens, avec une joie immense des supporteurs et des joueurs qui ont tenu à faire la fête avec le douzième homme. Rendez-vous est pris pour le mois de mars avec la double confrontation des barrages, qualificative à la phase finale du Mondial qatari.

Hamid M.

M. M.